

A PRIX
Société de tir de Gu...
le 14 septembre 1919
du matin à 8 heures du soir
LES DE 10 CERCLES
exposée : 1500 fr.
villes seront reparties au 60
tireurs.
fr... ; deuxième prix 50 fr.
fr... 6277-1203
La société de tir de Gu...
de la Providence
RIBOURG

irs du soir
langues allemande, anglaise et
dansées 2 fois par semaine
à 9 heures, aux Jeunes filles
ctionnées dans ces branches
1er octobre. Prière de s'inscrire
la Providence qui fournit les
saires.

place demande
MOISELLE

ossible de diplôme d'une école
connaissant à fond le français
bonne rétribution.
A., Fribourg.

issé d'éducation
RBERG alt. 950 m.
res et secondaires, gymnases et
tiques et techniques. Exploitation
d'industrie. Situation ensoleillée
sérieuse. Prospectus par la Direc-
Hug-Huber.

d'immeubles

ptembre, dès 2 heures
auberge d'Antigny, le m...
chères publiques, sous réserv...
es, 12 poses de kro, entièrement
pose de foie et une grande ap...
de la cure d'Antigny.

L'exportant : Le bénéfice

CIGARETTES
ARYLAND PUFFE

res publiques

Immobilière A. FRO...
bourg, exposera en vente au...
la propriété appartient
ment frères, à Corserv...
un moulin à cylindre de bon...
terre et une pose de bois au...
grange à pont, écurie, et
auroit bleu à l'Auberge le
15 septembre, dès des
après-midi.

s'adresser à l'Agence su...
et pour visiter s'adresser
lement, meuniers à Co...

Toute la saison

vian... fraîche
et fumée

de cheval

à PRIX réduit

Boucherie cheval...
e, L. Hess, rue de
Augustin, Fribourg

On offre à louer, par...
1er mars 1920, un

domaine

d'environ 40 poser. Tra...
de fer choix. Pour ren...
s'adresser à M. P. B...
Publicis S.A., Fribourg

place, foin...
quin et...
ement, al...
todes, b...
bourg.

centre, bonne...
rie

1000 F...
6217

C. Oppilige...
BERNE

ancien, vaste, élégante, etc.

tures, Voyages
etc.

ons pour la garde des

VALEURS de tout

peaux, papiers, malles

etc., fermes ou cachetés

nit. — Découvert abond...
ue Populaire Suisse,

Fribourg.

49 ans — N° 211

Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION

Jeudi 11 septembre 1919

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Impress. Salles Catalogue

Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 mois	1 an
Suisse	2.50	4.—	10.—	80.—
Etranger	4.—	10.—	15.—	120.—

Sur les bureaux de poste se chargent
de percevoir les prix d'abonnement moyen
pour une durée de 30 centimes.

Timbre du même tarif Ha 54

G. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

S.Y.A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Bas-Rhin

GRIMBOURG

PRIX DES ANNONCES

Année : 10 francs, 2 francs
mois : 1 franc, 1 franc
Semaine : 1 franc, 1 franc
Jour : 1 franc, 1 franc

G. L. Y.

Nouvelles du jour

Deux Etats n'ont pas voulu signer le traité de Saint-Germain.

M. Renner, chancelier de la République autrichienne, a apposé, hier matin, mercredi, sa signature au bas du traité que les Alliés lui ont imposé à ce qui reste de la grande Autriche. C'est la consécration d'une formidable déchéance, avec le cuisant regret national éprouvé par les anciens sujets de François-Joseph du fait que leur gouvernement n'a pas eu la force de résister au courant qui entraînait la vieille monarchie vers la grande guerre.

A l'humiliation des vaincus correspond le mécontentement des petits Etats qui estiment avoir reçu trop peu des dépouilles ou qui voudraient que les grands Alliés ne se mélassent en aucune façon de leur manière de jouir de la victoire. Pour ce second motif, la Roumanie et l'Etat yougo-slave n'ont pas autorisé leurs plénipotentiaires à signer.

Le refus des hommes d'Etat roumains a été motivé principalement par les clauses du traité relatives à la protection des minorités et par celles qui privent la Roumanie du droit de négocier à sa guise des traités de commerce et de fixer elle-même en toute autonomie ses tarifs de chemins de fer, même ceux qui concernent la grande ligne internationale empruntant son territoire.

La Serbie a avancé une objection analogique. Si elle accepte d'être contrôlée pour son respect des minorités dans les territoires nouveaux qui lui échoient à la suite de la dernière guerre, elle refuse de l'être pour les parties de la Macédoine qu'elle a obtenu par le traité de 1913. La manière dont, dans les Balkans, on en ase à l'égard des nationalités soumises justifiait cependant bien les précautions envisagées par les grandes puissances.

Il a été notifié aux délégués roumains et serbes qu'ils avaient jusqu'à samedi pour signer. Leurs gouvernements ne voudront pas lâcher la proie pour l'ombre en s'obstinant dans une attitude qui est plutôt celle d'un amour-propre froissé. Ils imiteront le bon sens des Tchéco-Slovaques qui manifestaient d'abord la disposition de ne pas accepter le traité, mais qui ensuite s'y sont décidés. Le gouvernement de Prague était irrité que l'Entente soit attribué à la Pologne la Silésie de Teschen, que les Tchéco-Slovaques revendiquaient. On leur a simplement fait observer que le traité de Saint-Germain indiquait seulement que ce territoire était enlevé à l'Autriche, mais qu'il ne mentionnait pas à qui il devait être donné. Ils n'avaient donc pas raison de repousser un traité dont aucun terme ne violait leur présumé droit. Il est vrai que peut-être le seul moyen d'obtenir de n'en être pas dépossédés à jamais, c'était de refuser de signer un document qui préterait leurs prétentions.

Les bénéfices de guerre ont été d'environ 1 milliard 600 millions, et, comme les industries qui les concernaient travaillaient surtout pour l'exportation, on peut bien admettre qu'il est entré en Suisse au moins 1 milliard et demi d'argent.

Mais l'industrie hôtelière, qui immobilise 1 milliard et quart de capitaux, est dans une situation terrible. Elle n'a rien rapporté pendant cinq ans et elle a même travaillé à perte, sauf dans quatre ou cinq villes d'étrangers. Les employés qui vivaient de cette industrie se sont trouvés en majeure partie dans la gêne.

Les banques suisses ont pris un développement extraordinaire, mais trompeur, puisque leur bénéfice net a fléchi de 98 millions à 92 millions, à cause surtout de la dépréciation des valeurs étrangères qu'elles ont en portefeuille.

Les capitalistes ont subi des pertes importantes, qu'on évalue à 450 millions pour les seules valeurs suisses et à plus du double pour les valeurs étrangères.

La Suisse s'est encore appauvrie par le déficit des chemins de fer fédéraux, qui sera de 200 millions à la fin de cette année, par le milliard de notre dette de mobilisation, par les sommes importantes que la Confédération, les cantons et les communes ont consacrées à des œuvres de soutien social. Nous sentirons cette dette publique par les impôts que nous allons payer.

Il est donc faux de dire que la guerre a enrichi la Suisse ; le contraire est plutôt vrai. Elle a enrichi, dans une modeste mesure, une partie de la population campagnarde, qui ne doit pas dépasser le cinquième ou le quart ; elle a enrichi des industriels et des commerçants dont la liste est facile à établir pour chaque localité ; mais elle a rendu la vie moins aisée à beaucoup de personnes ; elle l'a rendue même très dure pour le plus grand nombre en Suisse. Notre seule conso-

lution est de penser que, dans les pays voisins, on est encore bien plus malheureux que nous ne le sommes.

Le 11 septembre, la commission de la Haute Cour française, qui a refusé la candidature que lui offrait la ville de Naples, exposera le programme du gouvernement en vue de la lutte électorale. Le grand branle-bas va commencer.

En toute bonne foi, de nombreux journaux français font à la Hollande et à la Suisse la réputation de s'être enrichis par la guerre. Nous sommes insuffisamment renseignés pour établir ce qu'il en est de la Hollande. Mais, pour la Suisse, il est certain qu'on la juge d'après certaines apparences. Notre agriculture a tiré profit de la raréfaction des subsistances ; les fabriques de munitions ont largement travaillé ; les industries de l'alimentation, des cuirs, des bois, des machines, des commerçants en gros ou mi-gros, ont vu des années d'abondants bénéfices, qui ne sont d'ailleurs pas éteints. Quand on songe à cela seulement, il est évident que nous passons à bon droit pour des enrichis. Mais, si l'on songe à d'autres choses, nous avons souffert et nous continuons de souffrir de l'état de guerre. La question est de savoir si nos profits, dans l'ensemble, dépassent nos pertes. Nous y répondrons en nous servant des chiffres des rapports par la banque du Crédit suisse.

L'agriculture a été favorisée par les événements et aussi par des saisons exceptionnelles. La production agricole, qui était d'environ 900 millions de francs en moyenne annuelle, a passé à 922 millions en 1914, à 1 milliard 109 millions en 1915, à 1 milliard 260 millions en 1916, à 1 milliard 526 millions en 1917 ; elle a continué à peu près, croit-on, dans la même proportion pour 1918 et 1919. Mais les frais en main-d'œuvre et machines agricoles ont été également selon une échelle analogue. Il reste cependant que l'agriculture a prospéré et enrichi beaucoup de ceux qui s'y disent. A-t-elle enrichi la Suisse ? Bien faiblement, car en dehors d'une petite part de bétail et de produits laitiers exportés, ce sont des Suisses qui ont acheté les produits agricoles en s'appauvrissant eux-mêmes. Il y a eu donc plutôt un simple déplacement.

Les bénéfices de guerre ont été d'environ 1 milliard 600 millions, et, comme les industries qui les concernaient travaillaient surtout pour l'exportation, on peut bien admettre qu'il est entré en Suisse au moins 1 milliard et demi d'argent.

Mais l'industrie hôtelière, qui immobilise 1 milliard et quart de capitaux, est dans une situation terrible. Elle n'a rien rapporté pendant cinq ans et elle a même travaillé à perte, sauf dans quatre ou cinq villes d'étrangers. Les employés qui vivaient de cette industrie se sont trouvés en majeure partie dans la gêne.

Les banques suisses ont pris un développement extraordinaire, mais trompeur, puisque leur bénéfice net a fléchi de 98 millions à 92 millions, à cause surtout de la dépréciation des valeurs étrangères qu'elles ont en portefeuille.

Les capitalistes ont subi des pertes importantes, qu'on évalue à 450 millions pour les seules valeurs suisses et à plus du double pour les valeurs étrangères.

La Suisse s'est encore appauvrie par le déficit des chemins de fer fédéraux, qui sera de 200 millions à la fin de cette année, par le milliard de notre dette de mobilisation, par les sommes importantes que la Confédération, les cantons et les communes ont consacrées à des œuvres de soutien social. Nous sentirons cette dette publique par les impôts que nous allons payer.

Il est donc faux de dire que la guerre a enrichi la Suisse ; le contraire est plutôt vrai. Elle a enrichi, dans une modeste mesure, une partie de la population campagnarde, qui ne doit pas dépasser le cinquième ou le quart ; elle a enrichi des industriels et des commerçants dont la liste est facile à établir pour chaque localité ; mais elle a rendu la vie moins aisée à beaucoup de personnes ; elle l'a rendue même très dure pour le plus grand nombre en Suisse. Notre seule conso-

lution est de penser que, dans les pays voisins, on est encore bien plus malheureux que nous ne le sommes.

Le 11 septembre, la commission de la Haute Cour française, qui a refusé la candidature que lui offrait la ville de Naples, exposera le programme du gouvernement en vue de la lutte électorale.

La commission a également adopté, à une grande majorité, la motion de M. le député aux Etats Isler, présent à la séance commune des deux commissions parlementaires à Wenen, d'après laquelle il ne s'agit que d'un arrêté fédéral, et non d'une révision constitutionnelle. Toutefois, l'arrêté fédéral sera soumis au vote du peuple.

La paix avec l'Autriche

Saint-Germain, 10 septembre.

(Habas.) — Dès 8 heures du matin les troupes forment le cordon autour de la place du Château de Saint-Germain ; les curieux se massent lentement. A 9 heures, les délégués commencent à arriver, descendant de voitures sur la place et se rendent à pied au château. Un escadron de dragons rend les honneurs.

M. Tittoni est parmi les premiers arrivants dans la salle, suivis par MM. Kramarcz et Béniés, puis de M. Paderewski. Les invités, au nombre d'une centaine, appartenant au monde diplomatique, prennent place sur des chaises disposées le long du grand côté de la salle, face au président.

Les premiers délégués français pénétrant dans la salle sont : MM. Blot et Cambon accompagnés de M. Henri Simon, ministre des colonies. MM. Clémenceau et Pichon arrivent à 9 h. 55. Les places des délégués roumains et yougoslaves sont inoccupées.

M. Clémenceau, qui preside, a à sa gauche M. Balfour et les délégués britanniques et japonais, à sa droite M. Polk, les délégués américains, français et italiens. Les autres plénipotentiaires sont rangés autour de la table en fer à cheval.

M. Renner et les représentants autrichiens sont introduits à 10 h. 10. Ils viennent s'asseoir devant la cheminée monumentale. M. Clémenceau se lève aussitôt et dit :

La séance est ouverte. Les négociations sont terminées qui étaient pour objet d'établir l'accord entre les Alliés et associés et l'Autriche pour la conclusion de la paix. J'ai signé une pièce attestant que le texte qui va être signé est conforme à celui qui fut remis à la délégation autrichienne. Au nom des puissances alliées et associées j'invite M. le chancelier Renner à bien vouloir signer le traité.

Précédé par M. Fouquière, du protocole, M. Renner, qui porte la redingote noire, s'avance vers la table placée du milieu de la salle où le traité est déposé. M. Renner s'assied posément, sans émotion apparente, et appose successivement sa signature sur le traité, sur le protocole et sur deux déclarations relatives au maintien du blocus en Hongrie et aux navires coulés par l'Autriche. Il est dix heures 15.

Les délégués roumains et yougoslaves n'étaient pas présents à la cérémonie de la signature, qui a été terminée à 11 heures 10.

Les plénipotentiaires roumains et yougoslaves attendent les instructions de leurs gouvernements, le Conseil suprême leur a laissé jusqu'à vendredi 10 octobre pour faire connaître leurs intentions définitives.

Saint-Germain, 11 septembre.

(Habas.) — M. Renner est parti à 17 h. 50, mercredi, rentrant à Vienne. Un commissaire spécial et un Gouverneur de la mission française ont accompagné M. Renner à la gare, où le Préfet était venu saluer M. Renner à 17 h. au nom du gouvernement.

À nos impatiences habituelles, plusieurs journaux français ont été jusqu'à supposer que le Pape se refusait à nommer deux nouveaux évêques à Metz et à Strasbourg pour le vénérable Jeanne d'Arc et à la cathédrale de Metz et à Strasbourg. Ces deux nominations étaient cependant faites par l'Assemblée nationale, et il fut alors décidé de nommer M. l'abbé Pelt au siège de Metz et M. l'abbé Pelt au siège de Strasbourg.

</div

reine Jeanne d'Arc; il y aura de grands pèlerinages français.

Outre les canonisations dont nous venons de parler, le Pape proclamera à plusieurs bénitions, celle de la vénérable dame Marie Taigi, mère de famille romaine, du tiers-ordre des Trinitaires; celle de la Vénérable Marilie, cofondatrice des Filles de la Charité; celle du Vénérable Plunkett, archevêque d'Armagh et père d'Irlande; celle de la Vénérable Marie-Madeleine Fontaine et de ses trois compagnes, Filles de la Charité; celle enfin de la Vénérable Marie-Claude-Angele et des six compagnes de l'Ordre des Ursulines du monastère de Valenciennes.

On espère pouvoir bénir encore l'année prochaine, le Vénérable Mathieu Marzemino, et saint de ses compagnons, martyrs de l'Ouganda.

Bonne-veuve donc, en 1920, toutes une série de fêtes solennelles. Ce seront les premières de ce genre qui seront célébrées sous la présidence de Benoît XV.

Notre-Dame de Verdun

Il y aura cinquante ans demain, 12 septembre, que la Vierge miraculeuse du Verdun, près Dijon, dont la chapelle fut consacrée en 1049 par le Pape saint Léon IX, a été couronnée, par un privilège spécial du grand pape de l'Immaculée Conception, Pie IX, par son décret Mgr Lachat.

Pour commémorer cet événement, un tributum est organisé à Dijon: aujourd'hui, dimanche et samedi Dimanche après midi, la statue miraculeuse sera portée processionnellement de Dijon au Vothenberg.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

La prise de Kief

Vendredi, 10 septembre.

(Bureau ukrainien) — D'après des rapports officiels détaillés arrivés à Vienne, la prise de Kief par les troupes ukrainiennes a donné lieu à un combat acharné avec les troupes de l'armée rouge et qui coûta aux deux adversaires de grosses pertes. Les officiers ukrainiens et les soldats ont été sauvés avec enthousiasme par toute la masse de la population de Kief.

Tandis que les troupes ukrainiennes progressaient rapidement dans la ville et livraient au nord de nouveaux combats aux bolchévistes battant en retraite, des détachements importants de cavalerie de l'armée de Dénikine s'approchaient de la ville de l'autre côté de Dnepropetrovsk, rencontrant devant eux qu'une petite garnison ukrainienne. A la suite d'une attaque par les volontaires russes, un combat sanglant s'engagea entre les troupes de Dénikine et celles de Petlura. On apprend que les officiers de l'ennemi au quartier général de Petlura ont protesté auprès de Dénikine.

L'offensive du général Koltchak

Omsk, 9 septembre.

Le grand quartier général de l'armée Koltchak, dans son communiqué d'aujourd'hui, annonce que l'offensive se poursuit sur tout le front siégié. L'ennemi est repoussé partout et subit de grosses pertes, abandonnant des prisonniers et un batin de guerre important.

Le retour du général Gough

Londres, 9 septembre.

Le général Gough, chef de la mission britannique en Finlande, est rentré en Angleterre. Le général se refuse à faire des déclarations; mais on a de bonnes raisons de croire qu'il est opposé à une nouvelle intervention britannique en Russie.

Stages bolchévistes

Londres, 9 septembre.

(Hiver) — Le "Colden-Castle" a ramené à Londres, venant d'Arkhangelsk, des soldats britanniques, tchécoslovaques et ethniques, ainsi que 50 officiers bolchévistes, qui seront retenus comme otages pour garantir le sort des prisonniers hittites aux mains des bolchévistes.

16 Rédaction de LA LIBERTÉ

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

Naturellement, Mme, ne croirez rien, ça n'est pas par le contexte que la maladie est contagieuse; d'ailleurs, le médecin ne s'est point encore prononcé.

Mais, ma chère, vous allez l'envoyer à l'hôpital!

— Il n'y a pas d'hôpital... Seyer, tranquille, elle est à l'autre bout de la maison... Seulement, il faut partir, et je vous demande d'annoncer ma mort.

— Oh ! oui ! mais n'apportez-nous aucun gêne fatal ! Partons tout de suite... Quelle est l'heure du train le plus prochain ?

— Oùas heures. Je vais faire pour Suzie un embalage rapide, et je vous enverrai le reste.

— Absolument désolé, n'est-ce pas ? Et vous ?

— Moi, je ne puis quitter cette servante terrible malade dans ma maison.

— Ma chère, c'est évident ! Trouvez-moi tous les soins possibles, mais ne vous engagez pas ! Si vous deviez mourir ! Vous avez des devoirs envers votre fille !

— Oh ! oui, mais on a plusieurs devoirs, et il faut aller au plus pressé. Je ne prendrai pas de mal de Marie-Yvonne : la mort ne veut pas de

Le M. Malvy refuse l'amnistie

Paris, 11 septembre.

(Hiver) — M. Malvy a adressé au président de la commission de la Chambre, chargée d'examiner le projet d'amnistie, une 3^e le remerciant de la décision prise de le comprendre dans l'amnistie, mais ajoutant que l'amnistie à l'égard d'un condamné politique est mesurée et qu'un innocent ne saurait l'accepter que dans des conditions déterminées.

Le train du général Pershing

Washington, 9 septembre.

Dans l'entourage du général Pershing, on annonce que la France a décidé d'offrir aux Etats-Unis, par l'intermédiaire du général Pershing et du département de la guerre, le train qui pendant toute la durée des hostilités constitua le quartier général mobile de l'armée américaine.

Ce train est composé de 8 voitures. La première comprend le bureau du général commandant en chef, de ses aides de camp et secrétaires; la deuxième, l'appartement privé du général et de ses officiers d'ordonnance; la troisième est le restaurant; la quatrième était occupée par les soldats et ordonnances; la cinquième, par les secrétaires d'état-major gardant les archives; la sixième, par les archivets; la septième et la huitième, par les bagages.

Le train du général Pershing fut bombardé plusieurs fois. De très importants conseils de guerre s'y sont tenus.

On pense que, soit que les voitures seront arrivées en Amérique, le train parcourra pour y être montré au public, l'ensemble du réseau américain.

Zon Tirpitz et la Marne

New-York, 9 septembre.

Dans ses mémoires, publiés à New-York, l'amiral von Tirpitz écrit :

« Notre défaite sur la Marne fut pour nos grands chefs, un coup si terrible qu'ils ne purent jamais s'en relever. Ce jour-là, ils se rendirent vaincus, mais trop tard, hélas ! que l'armée française et ses chefs étaient des adversaires que nous ne pourrions pas abattre. Le 7 septembre 1914, au soir, l'Allemagne avait perdu la partie. »

Von Tirpitz ajoute que, lorsqu'il dit, en août 1914, au général de Moltke, de ne pas mépriser l'armée anglaise, le chef d'état-major répliqua : « Les Anglais ! Nous, nous contenterons de leur passer les menottes. Ces gens-là ne se battent pas. »

Un nouveau Klondyke

Londres, 9 septembre.

Le correspondant du Daily Express au Canada annonce de Winnipeg qu'un vaste champ d'or, découvert dans la région, ainsi que des gisements de pétrole qui n'en sont éloignés (plus de 170 milles), promettent de devenir un nouveau Klondyke, plus riche encore que le dernier.

Fin des bersagliers

Rome, 10 septembre.

L'Espresso dit qu'un projet de loi sur la réforme de l'armée sera présenté prochainement à la Chambre. Cette réforme prévoit la suppression des 12 régiments de « bersagliers ». De cette armée, il ne restera qu'un bataillon permanent d'armée, les hommes et les officiers appartenant aux « bersagliers » seront versés dans l'infanterie, tandis que les « bersagliers » cy-clistes passeront à la cavalerie.

La république de Birkenfeld

Berlin, 10 septembre.

Suivant le Lokal Anzeiger, le gouvernement de Birkenfeld a lancé une proclamation d'après laquelle la province actuelle de Birkenfeld se détache de l'Etat libre d'Oldenbourg et se déclare république autonome dans le cadre de l'empire allemand. Le gouvernement se compose de M. L. Zeller, président; Hubert Eiffel, Haut. Les institutions actuelles d'Etat demeurent. Les fonctionnaires demeurent à leurs postes. Le bourgmestre Schmidt et cinq autres personnalités ont été expulsés de Birkenfeld.

La révolution de Birkensfeld

Berlin, 10 septembre.

Suivant le Lokal Anzeiger, le gouvernement de Birkenfeld a lancé une proclamation d'après laquelle la province actuelle de Birkenfeld se détache de l'Etat libre d'Oldenbourg et se déclare république autonome dans le cadre de l'empire allemand. Le gouvernement se compose de M. L. Zeller, président; Hubert Eiffel, Haut. Les institutions actuelles d'Etat demeurent. Les fonctionnaires demeurent à leurs postes. Le bourgmestre Schmidt et cinq autres personnalités ont été expulsés de Birkenfeld.

moi ; je suis d'ailleurs accostumée aux malades. Hâtez-vous, je vous en prie, je vais porter à Suzie...

Il y a une agitation extrême. La maison fut immédiatement remplie de désinfectants puissants pour assurer Mme Aymard-Suzie plaisir, refusa de quitter sa mère. Mais celle-ci fut infatigable, et, deux heures après, elle fut parée avec sa tante, pleine d'angoisse, tandis que Mme Norzane râvait, pour ainsi dire, de ce devoir, surgiissant dans sa vie, lui promettant de l'être peu malade, et de lui emporter l'épreuve chaque jour.

— Et je dois vous demander maintenant, dit Mme Aymard; se penchant à la portière, de ne pas venir nous rejoindre trop tôt... Que tout soit repris chez vous, et que ta période d'incubation soit passée !

Malgré l'angoisse, quelle résistait, pour sa mère, Suzie était trop jeune et trop imprévisible pour ne pas jouir de la nouveauté et des diversions de ce voyage... Si Mme Aymard-Norzane était également agitée ou personnelle, parfois, évidemment l'angoisse, pour autrui, d'attention qui pouvait écouler sur le fond. Elle s'occupait de sa mère, elle lui choisissait un livre, une revue, pour alpaguer les heures du voyage, et lui fit de quelques descriptions de ce qu'elle allait trouver; elle témoignait de l'avenir, à elle aussi, une satisfaction, que Suzie était prête à prendre comme une marque de sympathie personnelle.

Ella fut contente du luxe et des recherches, inconsistantes pour elle, de l'hôtel très moderne où

parce qu'ils n'ont pas voulu retirer leurs demandes de démission. Les journaux ont été soumis à la censure.

Le cas de Guillaume II aux Etats-Unis

De New-York au New-York Herald de Paris.

— M. Robert Loesing, secrétaire d'Etat, vient de développer devant l'assemblée annuelle de l'Association des avocats la marche des débats entamés à la Conférence de la paix au sujet de la mise en accusation de Guillaume II.

« Au début, la commission spéciale nommée à cet effet se prononça, mais hésita, pour le renvoi de Kaiser devant un tribunal international de vendre aux militaires en uniforme des agents et des délégués. « Une bonne, charmante ! » disait au malice d'hôtel un chien de l'ordre de l'ordre, et cela de vous servir aussi, dans une cause, la plus champêtre demandée.

Quand les stocks de vin et d'alcool eurent épousé, ajoute le correspondant du Daily Mail, beaucoup d'Américains songent à en fabriquer clandestinement, pour leur propre usage.

« Aucune loi au monde, dit-il, ne peut empêcher que le sacre ne continue de l'alcool ou que des groupes de racines étrangères ne fermentent et mefusent du vin ! »

Une voile de bois vert

Sous le titre « Retour à la raison », la Typographia, organe des typographes d'Allemagne fait aux Etats-Unis, Noss, Schneider, Küng et autres énergumènes qui entendent imposer en Suisse les méthodes révolutionnaires. L'organe des typographes s'élève avec vigueur contre la méthode qui consiste à laisser à une poignée de politiciens ambitieux le droit de proclamer la grève générale et d'immobiliser la vie économique du pays. « Si les syndiqués doivent aller se faire trouer la peau, dit-il, ils doivent tout au moins pouvoir demander simplement au garçon : un café spécial. Il a compris et il vous apporte sans doute ce que vous attendez. »

La même chose se passe souvent à Paris durant la guerre, alors que l'ordre interdit de vendre aux militaires en uniforme des agents et des délégués. « Une bonne, charmante ! » disait au malice d'hôtel un chien de l'ordre de l'ordre, et cela de vous servir aussi, dans une cause, la plus champêtre demandée.

Quand les stocks de vin et d'alcool eurent épousé, ajoute le correspondant du Daily Mail, beaucoup d'Américains songent à en fabriquer clandestinement, pour leur propre usage.

« Aucune loi au monde, dit-il, ne peut empêcher que le sacre ne continue de l'alcool ou que des groupes de racines étrangères ne fermentent et mefusent du vin ! »

NET DE LA FIN

Un chasseur regarda, à la dévoration, d'un marchand de comestibles le prix des premières viandes affutées et, comme il le trouva fantastiquement élevé, il se mit à rire pour se moquer de l'acheteur.

— A ce prix-là, je crois, qu'il vaudra mieux me résigner à rentrer bredouille.

Voilà un grand à vous, dont le fameux comité d'Otten sera bien heureux de voir.

— C'est à la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et de la partie

dominante de la Suisse aux Etats-Unis et

de bois vert. La raison : la Typographie d'Urbino, Schneider, Küng et entendent imposer en ministres. L'organe des ouvriers contre la méthode une poignée de possibles. proclamer la grève. La vie économique du doivent aller se faire devant tout au moins et quand il se la laisser à quelques paravent-syndicats, examine des en décider. Les syndicats, les élites pour permettre de se mettre dictature d'une moindre responsabilité n'ont des mots d'ordre. Les démonts sur leurs payant de se laisser vaincu à l'abattement. dont le danger, comité militaire.

bolchéviste

l'attentat à la grenade, contre la villa du duc, à Abbadia-Zurz, sont en grève. L'enlèvement du secrétaire ouvrier notoire, qui s'est prudemment porté.

rière vient de réclamer un bord du lac de Constance, révolutionnaire. Clara Pfeiffer, en Suisse, au parlement en ordre

à la Suiza !

racch. (Grand-duché de) annonce de sources ont manifesté l'ample, à leur crédit, la valeur sur la dette de afin de remettre cette compensation. Une sujet prochainement.

au Berna : d'Allemagne à Paris, à Berna, où il s'occupe action de la légation de

épouse Charles d'Autriche a envoyé au président de la faire part de la maladie que l'enfant est né faisant allusion au fait originaire du canton

un abyssin. est arrivée lundi soir à Paris, où il s'occupe de la légation de la

épargne. que de résident dans l'exportation en France. La réparée par la Chambre mais le gouvernement si les marchandises e importées libéralement.

de M. Ettig. ois a fixé au 5 octobre d'Etat, pour le remariage, décédé.

Il était si bon, si aimait dit tout cela, par. Je me réjouissons à famille. Et j'aurais leurs défauts. que je le ai dit, ce sans doute, ma, petite à bas, et tu dois croire. Cela pouvait l'éviter que ce démontage. Ne prodige pas sans contrepartie ma de voulra peut-être mais ses vies, ses pas tout à fait celles des activistes, consulte évidemment trop pour la mariage pour l'avenir. Cependant, je fais pour épater une de ces soixas, il ne ménage à ce qu'il est également que nati esse, et qui peut l'égarer. Pourtant, c'est même outre du devoir. Dagu... Ces mois que sermon. Tu crois que je suis religieux ne sape je te semblez, et je pourrais te ve, quelle vie, quelle communiqué, même avouement de cette décision de la vie

FAITS DIVERS

STRANGER

Ernesto, sous un navire,

Dans le port de Marseille, le pêcheur Lumb, en réparations dans un bassin de radoub, chavira à la suite d'une circonstance inconnue, se détachant complètement entraînant les autres travaillant à bord, il y a de nombreux morts, dont plusieurs mortellement.

Les incendies de forêt dans le Var Un nouvel incendie de forêt s'est déclaré dans bois d'Aiguilles, près La Seyne et Toulon. Le feu a pris de grandes proportions et menace de détruire la partie boisée qui entoure la ville.

Ce sinistre est d'autant plus grave que c'est au milieu du bois de l'aiguille, non loin du même nom, que se trouve le dépôt de munitions de l'armée navale ainsi que la fabrication de la mélinite et autres explosifs qui furent envoyés par la pyrotechnie de Toulon l'artillerie.

Si la marche de l'incendie n'est pas entravée,

Les coopératives chrétiennes-sociales

L'assemblée générale des coopératives chrétiennes-sociales Concordia aura lieu le 6 octobre au Geschenhaus, Wolfach, à Zurich. A cette occasion, l'organe des coopératives relève l'actuel travail accompli en Gravure par M. Dr. Andri Savoy. Les ventes des coopératives Concordia ont été de 6,4 millions pour le dernier exercice, alors qu'elles n'étaient que de 4 millions l'année précédente.

Les forces motrices bernoises

Les forces motrices, bernoises, contrôlent un capital de 24 millions à 5 % auprès des banques suisses. L'emprunt, divisé en 24.000 titres de 1000 fr., servira à l'achèvement de l'usine de Mühlberg, et au développement des réseaux autorails. Le capital actuel des forces motrices bernoises est de 22 millions, dont le 90 % est au moins de l'Etat de Berne, de la Banque nationale, ou des communes bernoises.

Ban de bétail de la Suisse aux régions dévastées de France et de Belgique

Demande suite à l'initiative prise par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, et après s'être assuré le concours de ses collègues, l'Union suisse des paysans a décidé d'organiser une collecte dont le produit est destiné à faire l'hommage d'un don de bétail aux agriculteurs des régions dévastées de France et de Belgique. Les agriculteurs suisses veulent et la exprimer leurs sentiments de sympathie et cordiale amitié aux cultivateurs si durement éprouvés dans ces terres.

L'Union ne se trompe pas sans doute en espérant que cette collecte recevra un accueil aussi favorable que les différentes œuvres précédemment organisées en faveur des ressortissants des Empires centraux, en particulier de Vienne et de l'Autriche, et auxquelles l'Union a largement prêté son appui. D'importantes sommes ont déjà été suscitées. Les dons doivent être versés : « Don de bétail, Brugg », compte de dépôt postal, W. 1312.

La vie économique

Le sucre du Natal. En août 1917, il y avait, dans le Natal et le Zululand, 66.200 hectares plantés en canne à sucre. On compte que ces 48.600 hectares de terrain favorable à cette culture pourront être peu à peu défrichés. Actuellement, les planteurs de deux pays assurent entièrement la consommation de sucre de l'Afrique du Sud et ils disent d'un surplus de 10 à 20 mille tonnes qui pourront être exportées.

Le charbon belge. La nouvelle convention avec la Belgique, sur la livraison à la Suisse de 30.000 tonnes de charbon par mois, a été conclue, sous réserve de ratification.

Élevage des porcs. La ravitaillement du pays en viande trahit le pointement prochain d'une période critique. Le bétail qui, du fait du manque de fourrages, pourra être tué, devra être exporté, et comme, le bétail suisse payant sera réussi faire passer l'hiver sera soigneusement mis jusqu'au moment des foins. Ces circonstances feront que, durant les mois de mars, avril et de mai, la viande de bœuf deviendra rare.

Le prix des pommes de terre. Samedi, le prix des pommes de terre, à Fribourg, était non pas de 45 à 50 cent. la pièce, mais de 40 à 50 cent.

La charbon belge. La nouvelle convention avec la Belgique, sur la livraison à la Suisse de 30.000 tonnes de charbon par mois, a été conclue, sous réserve de ratification.

Élevage des porcs. La ravitaillement du pays en viande trahit le pointement prochain d'une période critique. Le bétail qui, du fait du manque de fourrages, pourra être tué, devra être exporté, et comme, le bétail suisse payant sera réussi faire passer l'hiver sera soigneusement mis jusqu'au moment des foins. Ces circonstances feront que, durant les mois de mars, avril et de mai, la viande de bœuf deviendra rare.

Le seul remède à apporter à la situation sera de remplacer la viande de bœuf par la viande de porc. Aussi, recommandation à tous les confiseurs de s'adonner dans une large mesure, durant l'hiver, à l'élevage du porc.

Le prix des pommes de terre. La section de l'alimentation de l'Office fédéral de ravitaillement, déclare que le prix des pommes de terre d'automne sera de 15 à 18 francs les 100 kilos, soit de 5 à 6 francs au-dessus des prix de 1918.

Les fruits. Dans une assemblée des producteurs de fruits, il a été décidé de proposer au Département de l'Economie publique une diminution du prix des fruits en gros. Ces fruits se vendent cette année-ci de 20 à 30 francs les 50 kilos.

Dans la broderie. Des négociations ont eu lieu sous la direction du Département de l'économie publique fédérale, entre les délégués des associations employées et d'employeurs de la broderie, au sujet des conditions de salaires dans cette industrie. Les représentants des associations sont d'accord pour l'établissement d'un contrat collectif, qui devra entrer en vigueur le 1er octobre.

FAITS DIVERS

ERANGER. Ernesto, sous un navire,

Dans le port de Marseille, le pêcheur Lumb, en réparations dans un bassin de radoub, chavira à la suite d'une circonstance inconnue, se détachant complètement entraînant les autres travaillant à bord, il y a de nombreux morts, dont plusieurs mortellement.

Les incendies de forêt dans le Var Un nouvel incendie de forêt s'est déclaré dans bois d'Aiguilles, près La Seyne et Toulon. Le feu a pris de grandes proportions et menace de détruire la partie boisée qui entoure la ville.

Ce sinistre est d'autant plus grave que c'est au milieu du bois de l'aiguille, non loin du même nom, que se trouve le dépôt de munitions de l'armée navale ainsi que la fabrication de la mélinite et autres explosifs qui furent envoyés par la pyrotechnie de Toulon l'artillerie.

Si la marche de l'incendie n'est pas entravée,

ces départs pourront être atteints et une exploitation formidable pourra suivre. Ce sera alors un désastre pour les villes de La Seyne et Toulon où l'émotion est très grande.

D'importants détachements de soldats et marins ont été envoyés sur les îles.

Faux billets de banque italiens

La police italienne a arrêté une bande d'imprimeurs de billets de mille lires. Selon le Messager, la fabrique de faux billets se trouverait à l'étranger.

La déportation d'un voilier en Islande

On a mandé de Reykjavik que deux explorateurs suédois ont déporté un nouveau voilier formidabile, d'une longueur de 8 km. et d'un largeur de 6,5 km., c'est le plus grand de l'Islande.

Le capital actuel des forces motrices bernoises est de 22 millions, dont le 90 % est au moins de l'Etat de Berne, de la Banque nationale, ou des communes bernoises.

FRIBOURG

Un emprunt capital

Lundi a eu lieu, dans la salle du Grand Conseil, à Fribourg, une réunion des directeurs d'établissements de crédit, banques et caisses d'épargne du canton, auxquels M. Murry, directeur des finances a soumis le projet d'un emprunt cantonal de 12 millions. Quarante-cinq personnes environ assistaient à la réunion. Interrogé sur la possibilité de placer le futur emprunt dans le canton, les représentants des banques et caisses d'épargne ont répondu affirmativement à l'unanimité.

L'emprunt sera émis à 5 %. Il sera soumis à la ratification du Grand Conseil.

Le départ des enfants viennois

Le départ des enfants viennois hospitalisés en pays feiburgois est prévu pour le 27 ou le 28 septembre.

Une bonne mesure

Les doléances dont nous vous sommes fait l'écho hier, au sujet des attractions foraines des Grand'Places, ont été entendues. La direction de la Police locale a décidé de fixer à 10 h. du soir la fermeture de ces établissements. Une prolongation de demi-heure est admise pour dimanche.

Le prix des œufs

Samedi, le prix des œufs, à Fribourg, était non pas de 45 à 50 cent. la pièce, mais de 40 à 50 cent.

Souscription pour l'orpeaux

Anonyme, pour le Tabernacle, 20 fr. — Anonyme, pour le Tabernacle, pour obtenir des grâces, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, de Arboignes, 5 fr. — M. Petrossé, administrateur, 10 fr. — Paroisse de Bâlema, 51 fr. — L. Meille, Semsaies, 5 fr.

Foire de Romont

On nous écrit :

La foire du 9 septembre, à Romont, a été très fréquentée. Il y a eu beaucoup de marchands et il y a fait un assez grand nombre de transactions. La baisse continue, sur le gros et sur le petit bétail. Les campagnards s'attendent à la pénurie des fourrages et les consommateurs peuvent s'attendre de leur côté à une diminution du lait.

On a compté sur les champs de foire 245 pièces de gros bétail bovin, 48 chevaux, 74 moutons, 22 chèvres, 352 porcs.

La gare a expédié 40 wagons, avec 285 têtes de bétail.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

La Gloire qui chante. — Répétition du groupe C, ce soir, jeudi au théâtre.

Société des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg. — Assemblée générale ordinaire, vendredi, 12 septembre, à 8 h. 1/2 heures précises du soir, au Café du Schind, Planche supérieure. Vu l'importance des tractations, tous les intéressés doivent se faire un devoir d'assister à cette réunion.

Calendrier

Vendredi 12 septembre

Fête de SAINT-MICHEL MARIE SAINT-MICHEL, confesseur

Saint MICHEL naquit près de Bruxelles, de parents pauvres. Il pâtageait souvent son pain avec des plus pauvres que lui. Il mourut épousé de fatigues, après un voyage qu'il fit aux Lieux-Saints.

Les fruits

Dans une assemblée des producteurs de fruits, il a été décidé de proposer au Département de l'Economie publique une diminution du prix des fruits en gros. Ces fruits se vendent cette année-ci de 20 à 30 francs les 50 kilos.

Dans la broderie

Des négociations ont eu lieu sous la direction du Département de l'économie publique fédérale, entre les délégués des associations employées et d'employeurs de la broderie, au sujet des conditions de salaires dans cette industrie. Les représentants des associations sont d'accord pour l'établissement d'un contrat collectif, qui devra entrer en vigueur le 1er octobre.

FAITS DIVERS

ERANGER

Ernesto, sous un navire,

Dans le port de Marseille, le pêcheur Lumb, en réparations dans un bassin de radoub, chavira à la suite d'une circonstance inconnue, se détachant complètement entraînant les autres travaillant à bord, il y a de nombreux morts, dont plusieurs mortellement.

Les incendies de forêt dans le Var Un nouvel incendie de forêt s'est déclaré dans bois d'Aiguilles, près La Seyne et Toulon. Le feu a pris de grandes proportions et menace de détruire la partie boisée qui entoure la ville.

Ce sinistre est d'autant plus grave que c'est au milieu du bois de l'aiguille, non loin du même nom, que se trouve le dépôt de munitions de l'armée navale ainsi que la fabrication de la mélinite et autres explosifs qui furent envoyés par la pyrotechnie de Toulon l'artillerie.

La marche de l'incendie n'est pas entravée,

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La Serbie et le traité de Saint-Germain

Budapest, 11 septembre

Le Politika, journal indépendant de Budapest, dans son numéro du 8 septembre, déclare à propos de la clause concernant la protection des minorités nationales, question qui l'accord sur cette question soit passé aux Polonois et aux Tchèques eux-mêmes. Les deux n'ayant pu se faire, la commission de Teschen élabora un projet qui fut soutenu par l'Amérique et l'Italie et qui élimina Oberösterreich, Karvin et Teschen à la Tchéco-Slovénie, mais qui fut donné d'autre part Jablunkau et les garnisons de livraisons de charbon.

Le ministre des affaires étrangères, Dr. Benes, a décreté au conseil supérieur des affaires que la Tchéco-Slovénie s'oppose au morcellement de Teschen principalement pour des raisons économiques. Il annonça également par écrit à M. Clemenceau que les habitants de Teschen ne reconnaîtront jamais sa ligne proposée. Si contre toute attente, l'arbitrage devait se prononcer contre la Tchéco-Slovénie, les délégués tchèques refuseraient de signer la paix et cependant la décision à l'Assemblée nationale.

Le général Franchet d'Esperey

Lausanne, 11 septembre

A Lausanne a passé dans l'Orient-Express du 10 septembre, venant d'Orient et arrivé avec 6 h. 30 de retard, le général Franchet d'Esperey, qui se rendait à Paris. L'armée autrichienne

Vienne, 11 septembre

(B. C. V.) — Le Morgen apprend que la nouvelle armée austro-allemande sera formée de mercenaires. L'embellie commence progressivement. On n'admettra qu'un nombre très limité d'anciens officiers.

Au cours de l'embellie de la nouvelle armée, des mesures seront prises afin d'avoir des garanties au sujet du républicanisme des membres de l'armée.

La nouvelle armée sera formée en grande partie d'infanterie. Puis, il sera constitué de petits groupes d'

